

PLAN DE SECOURS PLONGEE

Version n°01

En date du 15/04/2024

Rédacteur : C.P.S.M.A.

Site de plongée du LAC BLEU - ROEUX



ACCESSIBLE EN VOITURE : Oui

Autres éléments concernant l'accès :

En provenance de Roeux, la grille située à droite de la route départementale 46 constituera la SEULE entrée.

Les plongeurs stationneront sur le parking N°2, le parking n°1 étant réservé aux visiteurs.

La grille permettant l'accès à la mise à l'eau ainsi que le chemin d'accès à celle-ci doivent rester libre afin de permettre un accès aux véhicules de secours.

Informations sur le site de plongée

Lieu de plongée : LAC BLEU - Roeux

Adresse : route départementale 46 – 62118 Roeux

Pays : FRANCE

Centre de plongée : Néant

Téléphone : +33 (0) 6 08 03 10 33 (Président du CPSMA Arras)

Coordonnées GPS :

Latitude : 50°17'40.69" Nord - Longitude : 2°45'25.898" Est.

Profondeur maximale : 13 Mètres

(Plongée en plan d'eau fermé, visibilité réduite, eau froide)

Informations sur le club

Nom :

Club affilié FFESSM :

N° de déclaration d'APS :

N° Assurance LAFONT FFESSM / Autres :

Siège social :

Téléphone club :

Email :

Assureur CLUB

Nom :

Téléphone :

Immatriculation :

Mail :

Matériels de Secours

Localisation du Matériel de Secours :

Au bord du plan d'eau (proche de la mise à l'eau)

Trousse de secours :

Au bord du plan d'eau (proche de la mise à l'eau).

Chaque club a en charges apporter leurs propres matériels de secours

Matériels de Sécurité

Localisation du Matériel de Sécurité :

Au bord du plan d'eau (proche de la mise à l'eau)

Bouteille de plongée équipée d'un détendeur :

Au bord du plan d'eau (proche de la mise à l'eau).

Chaque club a en charges apporter leurs propres matériels de sécurité

NUMEROS D'URGENCE

EN France

Numéros d'appel d'urgence

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

Le « Permanent » présent sur site qui contactera les responsables du CPSMA dans les plus brefs délais

Avertir

Caisson à proximité

Centre Hospitalier Régional
Universitaire de Lille

Unité d'Accueil et de Déchoquage
Médicale (UADM)

2, avenue Oscar Lambret
59037 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 44 55 50



PLAN DE SECOURS PLONGEE



LA PROCEDURE DE DECLENCHEMENT DES SECOURS EST PLACE SOUS LA
RESPONSABILITE DU DIRECTEUR DE PLONGEE (art. A322-72 du code du sport)
QUI REALISE OU FAIT REALISER PAR DES PERSONNES COMPETENTES LE SAUVETAGE, L'ALERTE ET
LES PREMIERS SECOURS EXIGES PAR L'ETAT DE LA VICTIME, JUSQU'A L'ARRIVEE DES SECOURS
MEDICALISES.



1 – Accès via route départementale D46



4 – *Accès véhicule de secours*



5 – Mise à l'eau





PLAN DE SECOURS PLONGEE

LA PROCEDURE DE DECLENCHEMENT DES SECOURS EST PLACE SOUS LA RESPONSABILITE

DU DIRECTEUR DE PLONGEE (art. A322-72 du code du sport)

QUI REALISE OU FAIT REALISER PAR DES PERSONNES COMPETENTES LE SAUVETAGE, L'ALERTE ET LES PREMIERS SECOURS EXIGES PAR L'ETAT DE LA VICTIME, JUSQU'A L'ARRIVEE DES SECOURS MEDICALISES.

① PRISE EN CHARGE de la (ou des) victime(s) :

En fonction du cas : *(Information DP si immersion...)*

- La victime est **consciente** et présente les symptômes suivants (...)

Nous avons procédé au traitement suivant : (oxygène 100 % - 15 l/min)



- La victime est **inconsciente** et **ventile**.

Nous avons procédé au traitement suivant : (PLS, oxygène 100 % - 15 l/min, ...)



- La victime est **inconsciente** et **ne ventile pas**.

Nous avons procédé au traitement suivant : (RCP, BAVU etc...)



② TRANSMISSION DU MESSAGE D'ALERTE :



112

ou

15

Type d'accident suspecté, nombre de victimes, état des victimes, gestes d'urgence effectués, ainsi que toute information utile

Exemple :

- Nous avons 1 victime, suspectons un accident de désaturation.
- Victime consciente avec début de paralysie....
- Elle a été mise sous oxygène (100 % à 15 litres par minute)
- Nous sommes au bord du lac, les coordonnées sont « ... », une personne vient à votre rencontre pour vous guider.
- Répondre alors aux questions des secours pour organiser la chaîne des secours.

Ne pas raccrocher sans être invité à le faire !

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT GRAVE – PROCEDURES D'URGENCE

PROTEGER ET ORGANISER

SURVEILLER les autres membres de la palanquée de la victime.
RAPPELER les autres palanquées

Faire **RANGER** le matériel.
ISOLER le matériel de la victime.

Remplir la **FICHE D'ÉVACUATION** de plongeur qui se trouve en possession du directeur de plongée.

RENDRE COMPTE aux services de secours de toute évolution de la situation.

Conserver une **VEILLE PERMANENTE**

SECOURIR

OXYGENE 100% 15 litres/minute.



RÉHYDRATER eau (à proposer à la victime) : 1 litre, sujet conscient.

ALLONGER et **RÉCHAUFFER** ou mettre à l'ombre selon les conditions.

Réaliser ou faire réaliser les **GESTES DE PREMIERS SECOURS** adaptés à l'état de la victime.

NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCEDURE, MEME EN CAS D'AMELIORATION.
En cas de doute, agir comme si un accident était déclaré.

③ EVACUATION :

Rédiger la FICHE D'ÉVACUATION du plongeur

Avertir le « Permanent » présent sur site qui contactera les responsables du CPSMA dans les plus brefs délais

LA PROCEDURE DE DECLENCHEMENT DES SECOURS EST PLACE SOUS LA RESPONSABILITE
DU DIRECTEUR DE PLONGEE (art. A322-72 du code du sport)
QUI REALISE OU FAIT REALISER PAR DES PERSONNES COMPETENTES LE SAUVETAGE, L'ALERTE ET LES
PREMIERS SECOURS EXIGES PAR L'ETAT DE LA VICTIME, JUSQU'A L'ARRIVEE DES SECOURS MEDICALISES.

VICTIME

NOM PRENOM Date de naissance/...../.....
Date Tél. Club ou Directeur de plongée :
Pers. à prévenir en cas d'accident : Tél :
Nom et adresse de l'établissement :

CARACTERISTIQUES DE LA PLONGEE ET DE L'ACCIDENT

Lieu :

- Apnée ☐
- Scaphandre autonome : ☐
 - Air ☐
 - Mélanges : ☐ O2: / N2 :
(% des gaz du mélange)
- NITROX ☐

Profondeur maximalemètres

Durée totaleminutes

Signes observés

Heure

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT GRAVE – PROCEDURES D'URGENCE

En mer
VHF

Canal
16

- PAN-PAN (3 fois)
- Ici Nom du bateau (3fois)
- Lieu précis
- Attente réception du CROSS pour passer le message

En mer
ASN

Canal
16

- Sélection du message
- Appui maintenu sur **Distress** jusqu'à entendre 5 bips courts et un long
- Attente accusée de réception
- Mode émission (PTT) pour passer le **message** (signes, nombre de victimes, secours apportés, ...)

Téléphone à terre
CROSS / SAMU

196 15

- Lieu précis
- N° de téléphone
- Nombre de victime
- Attente réception du CROSS pour passer le message
- Symptômes
- Secours apportés
- Etc..



OXYGENE 100% 15 litres/minute.
RÉHYDRATER eau (ou jus de fruit) : 1 litre, sujet conscient.
ALLONGER et **RÉCHAUFFER** ou mettre à l'ombre selon les conditions.
Réaliser ou faire réaliser les **GESTES DE PREMIERS SECOURS** adaptés à l'état de la victime.

NE JAMAIS INTERROMPRE UNE PROCEDURE, MEME EN CAS D'AMELIORATION.

*En cas de doute, agir comme si un accident était déclaré.
Ne jamais ré immerger une personne accidentée*